

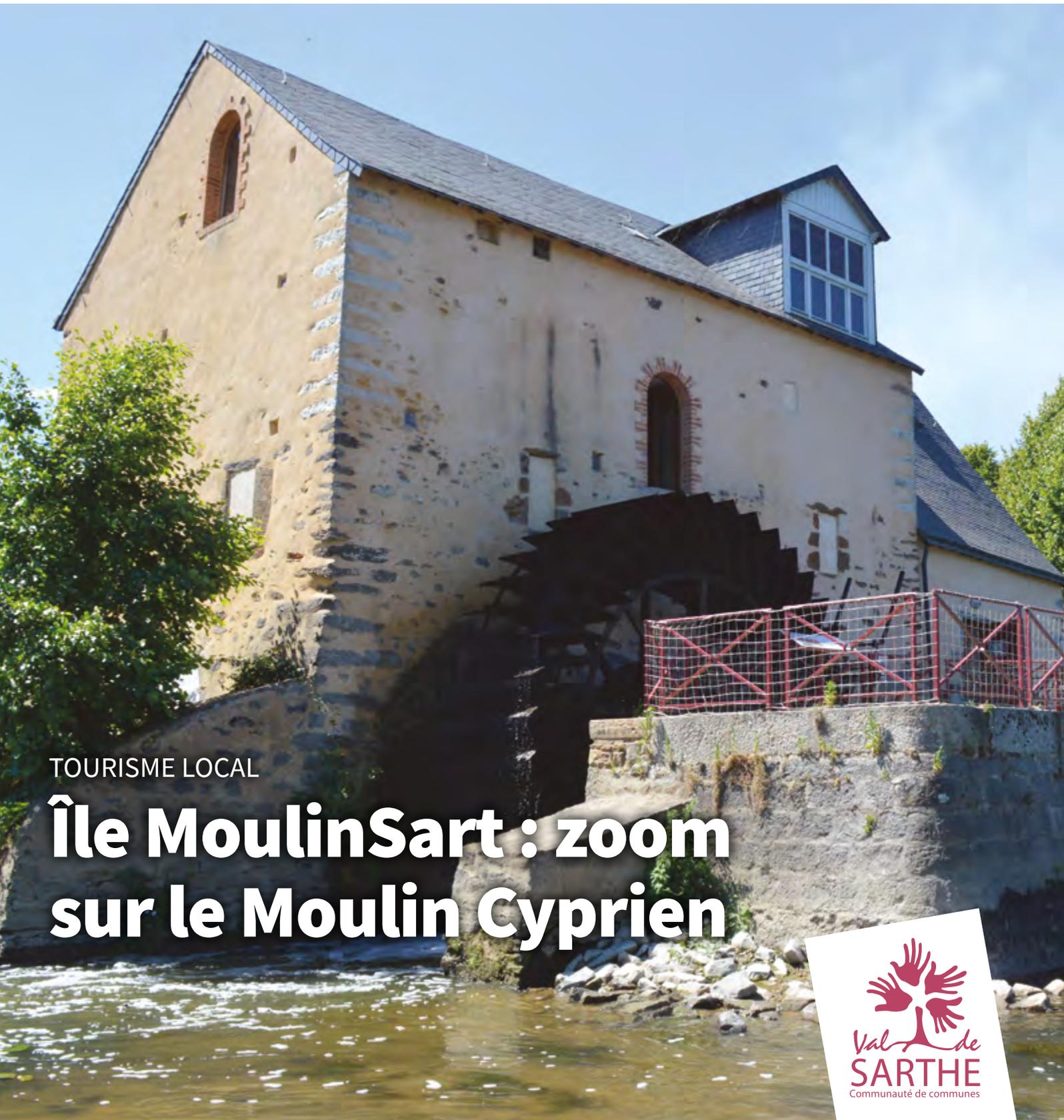
VAL *de* SARTHE

LE MAG' DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

42
MARS 2021

DÉVELOPPEMENT
Les transitions au cœur du
projet de territoire / P.03

INFORMATION
Les services en ligne
du Val de Sarthe / P.15



TOURISME LOCAL

Île MoulinSart : zoom sur le Moulin Cyprien



Val de
SARTHE
Communauté de communes



03 / L'ACTU

- Le Val de Sarthe mise sur le « faire ensemble »
- Retour en images
- Le service emploi du Val de Sarthe garde le contact avec les usagers
- B. Caré : « avec Initiative Sarthe, j'ai bénéficié d'un très bon accompagnement »
- CAF et MSA : les dispositifs d'accompagnement des familles

09 / PAR NATURE

10 / LE DOSSIER

- ÎLE MOULINSART : ZOOM SUR LE MOULIN CYPRIEN



12 / UNE COMMUNAUTÉ, DES PROJETS

- DEEE : une collecte sur site pour les entreprises et les collectivités
- Web du Val de Sarthe : abonnez-vous à nos télé-services !
- Malicorne et le Val de Sarthe engagés dans « Petites Villes de Demain »
- « La poésie... à table ! » au menu des Printemps Poétiques 2021

16 / RENDEZ-VOUS

17 / ILS FONT LE VAL DE SARTHE

- Clotilde Frère : la Voivraise brille sur les parquets de handball

18 / À VOTRE SERVICE

- O. Grousseau a plus d'une corde à son arc... et encore bien davantage à ses guitares !

www.facebook.com/ccvaldesarthe

Val de Sarthe N° 42 • Directeur de la publication : Emmanuel Franco • Rédaction : Jean-Christophe Jouanneau en collaboration avec les élus et les agents de la Communauté de communes. Infographies, illustrations, cartographies et mise en page : Jean-Christophe Jouanneau • Photos : Communauté de communes, Communes du Val de Sarthe, DR. • Impression sur papier écologique : Imprimerie ITF-Mulsanne • Tirage : 13 400 exemplaires • Distribution : La Poste • Dépôt légal : à parution.



Embarquer un collectif

Dans quelques mois, nous aurons élaboré notre projet de territoire. Un projet dont les enjeux dépasseront la durée du mandat en cours et les seuls domaines d'intervention de la Communauté de communes, un projet auquel collaboreront de façon très large vos élus locaux, un projet qui portera la marque des nécessaires transitions écologiques, sociales, démocratiques déjà engagées ainsi que celles à venir.

Nous connaissons quelques axes majeurs des programmes que nous lancerons : les mobilités, l'alimentation et la consommation responsable, la participation citoyenne, la lutte contre les changements climatiques, la solidarité entre les territoires. Les choses se préciseront prochainement mais je souhaite dès maintenant souligner l'état d'esprit qui nous anime. Depuis le mois d'octobre dernier, nous sommes en effet accompagnés par le Collège des transitions sociétales des Pays de la Loire : au cours de sessions de formation qui associent élus et techniciens, nous partageons des constats, nous échangeons des préoccupations et des espoirs, nous nous enrichissons les uns les autres. Nous créons et embarquons un collectif. Cette dynamique se développe au bénéfice du territoire, de ses habitants, elle constituera l'énergie même de notre projet. Je forme le vœu qu'elle suscite même d'autres collectifs qui s'enrichissent les uns les autres.

Emmanuel Franco
Président

de la Communauté de communes du Val de Sarthe

Prochain numéro en juin 2021

PROJET DE TERRITOIRE

Le Val de Sarthe mise sur le « faire ensemble »

Installé en juin dernier, le Conseil de communauté du Val de Sarthe s'est engagé dans l'élaboration d'un projet politique à l'échelle de tout le territoire. Avec l'appui du Collège des transitions sociétales et selon une méthode très participative. Décryptage.

« Généralement, en début de mandat, les structures inter-communales comme la nôtre forgent leur projet politique en agrégeant des actions qui, certes, peuvent avoir une cohérence entre elles, mais qui ressemblent souvent au fameux inventaire à la Prévert » déclare le Président Emmanuel Franco. « Cette fois-ci, nous travaillons de façon plus concertée et sans nous arrêter à la durée du mandat 2020-2026. En effet, la situation actuelle, sur le plan climatique, écologique, et aussi sociale, démocratique, appelle de nouvelles manières de "faire ensemble". Il n'est plus possible d'avancer comme si de rien n'était et comme si la planète était une ressource infinie. Notre volonté est d'engager

le Val de Sarthe dans une dynamique de transition en mobilisant le plus largement possible » développe Emmanuel Franco.

Le partenariat avec le Collège des transitions sociétales

« Nous formons un espace-tiers de réflexion et d'action qui réunit une trentaine de partenaires en Pays de la Loire autour de cet enjeu de co-construction des projets locaux de transition énergétique : État, Région, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, syndicats d'énergie, entreprises publiques, associations, établissements d'enseignement supérieur et de recherche, collectivités territoriales... » déclare Bernard Lemoult, directeur de recherche à l'Institut Mines

Télécom Atlantique (ex-École des Mines de Nantes) et directeur du Collège des transitions sociétales. « Dans cette logique de politique publique engagée, c'est avec détermination et plaisir que nous accompagnons la Communauté de communes du Val de Sarthe » ajoute Nathalie Melcion, chargée de projet au Collège des transitions. Entre octobre 2020 et mars 2021, cinq séminaires ont ainsi été organisés afin de partager des constats sur les nécessaires mutations à engager. « Une bonne partie des Conseillers communautaires et de l'encadrement de la Communauté a pu participer à ces rencontres » témoigne Nathalie Melcion. Elle ajoute : « en permettant de prendre de la hauteur, d'explorer les enjeux et les fondamentaux de la coopération, cette importante mobilisation vise à créer un véritable collectif pour porter le projet. Un projet de territoire, et non de mandat, qui se projette à 10 ou 15 ans. » Emmanuel Franco insiste : « notre défi majeur est de faire évoluer nos modes de vie vers davantage de sobriété. C'est un engagement forcément global. Il nous faut donc fédérer l'ensemble des acteurs, embarquer les équipes municipales, les entreprises, les associations, les habitants... tout en sachant que nous entrons dans une expérimentation complètement nouvelle, ce qui nous force à une grande humilité. Pour autant, il est crucial de lancer rapidement quelques actions emblématiques afin de susciter l'adhésion du plus grand nombre. Notamment sur les thèmes de la mobilité, de l'alimentation, de la consommation et de l'habitat. »



Cinq sessions de formation ont été organisées, regroupant élus et techniciens.

BRÈVES

ÉQUIPEMENT CULTUREL ARTISTIQUE : LE CHANTIER EN BONNE VOIE

Débutée à la fin de l'année 2020, la construction du nouvel équipement culturel artistique du Val de Sarthe se poursuit selon le calendrier prévu. Pour mémoire, il accueillera l'enseignement de la musique et de la danse, et s'ouvrira largement à la vie culturelle locale. Après le terrassement et les fondations, la plateforme a été créée en février dernier. D'ici à la fin du mois de mars, les murs émergents seront montés. En mai-juin, le clos couvert sera réalisé et le bâtiment sera hors d'eau. Vous pouvez suivre l'avancée du chantier en vidéo sur le site Internet du Val de Sarthe.

> www.val-de-sarthe.fr/economie-decouverte/ecole-de-musique



RETOUR en IMAGES



NOVEMBRE 2020/ AVEC LE DEUXIÈME CONFINEMENT, L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU VAL DE SARTHE SE RÉINVENTE AFIN DE PRÉSERVER LE CONTACT ENTRE LES ENSEIGNANTS ET LES ÉLÈVES. PLUSIEURS OUTILS SONT MOBILISÉS, SOUVENT DE FAÇON COMPLÉMENTAIRE : COURS EN VISIOCONFÉRENCE, ÉCHANGES TÉLÉPHONIQUES, ENVOIS DE FICHIERS AUDIOS ET VIDÉOS PAR COURRIEL OU VIA DES PLATEFORMES DE TÉLÉCHARGEMENT, PARTAGES DE QUIZ ET DE JEUX MUSICAUX, ENVOIS POSTAUX DE FICHES...

DÉCEMBRE 2020/ LES ENFANTS SONT ACCUEILLIS SUR LE SITE DE LOUPLANDE POUR LES VACANCES DE FIN D'ANNÉE. ILS SONT PRÈS D'UNE CINQUANTAINES ISSUS DE DOUZE COMMUNES À PROFITER DES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR L'ÉQUIPE D'ANIMATEURS SUR LE THÈME DE NOËL, DES CONTES, DES OBJETS À FABRIQUER ET À OFFRIR... AU PROGRAMME ÉGALEMENT, DES JEUX DE MOTRICITÉ ET DE COÉDUCATION AINSI QU'UNE CHASSE AU TRÉSOR.



NOVEMBRE 2020/ DÉBUT DE LA CAMPAGNE DE DISTRIBUTION DES SACS D'ORDURES MÉNAGÈRES DANS LES COMMUNES. UNE DISTRIBUTION QUI SE DÉROULE DANS LE CONTEXTE INÉDIT DE LA CRISE SANITAIRE. ÉLUS ET TECHNICIENS EN PROFITENT TOUT DE MÊME POUR RAPPELER LES BONS GESTES EN INSISTANT CETTE ANNÉE SUR LES ERREURS DE TRI RÉCURRENTES.



JANVIER 2021/ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ASSOCIE À LA MISSION LOCALE, À PÔLE EMPLOI ET À SIX EMPLOYEURS LOCAUX POUR PROPOSER UN JOB-DATING CONSACRÉ AUX MÉTIERS DE SERVICES À LA PERSONNE, UN SECTEUR QUI PEINE CONSIDÉRABLEMENT À RECRUTER. UNE DIZAINES DE PERSONNES SONT REÇUES EN ENTRETIENS INDIVIDUELS.



JANVIER 2021/ LA SITUATION SANITAIRE PROVOQUE L'ANNULATION DE LA CÉRÉMONIE DES VŒUX COMMUNAUTAIRES INITIALEMENT PROGRAMMÉE À FERCÉ-SUR-SARTHE. ATTACHÉ À CE MOMENT TRADITIONNEL, LE PRÉSIDENT EMMANUEL FRANCO S'ADRESSE MALGRÉ TOUT AUX ACTEURS LOCAUX VIA UN MESSAGE VIDÉO. IL Y ÉVOQUE LE DÉVELOPPEMENT DE L'INTERCOMMUNALITÉ ET LE PROJET DE TERRITOIRE EN COURS D'ÉLABORATION. L'OCCASION DE DÉFENDRE L'ESPRIT COMMUNAUTAIRE, LE SENS DE LA COOPÉRATION, L'INTELLIGENCE COLLECTIVE. UNE COURTE PRESTATION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU VAL DE SARTHE VIENT CONCLURE LE MESSAGE.

FÉVRIER 2021/ DANS LE CADRE DU PROJET INTERDISCIPLINAIRE D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTUREL 2021 MENÉ EN COLLABORATION PAR L'ÉCOLE DE MUSIQUE, LE CENTRE D'ART DE L'ÎLE MOULINSART ET LE MUSÉE DE LA FAÏENCE ET DE LA CÉRAMIQUE, L'ARTISTE ILLUSTRATEUR VINCENT GODEAU INTERVIENT AU COLLÈGE PIERRE-BELON DE CÉRANS-FOULLETOURTE. PENDANT 4 JOURS, IL ACCOMPAGNE LES ÉLÈVES DANS LA CRÉATION DE PETITS DESSINS ANIMÉS. LES ENFANTS SONT ENCHANTÉS PAR CETTE EXPÉRIENCE QUI MÊLE GRAPHISME, NUMÉRIQUE ET MUSIQUE.



FÉVRIER 2021/ LE SERVICE PETITE ENFANCE DU VAL DE SARTHE POURSUIT LA DIFFUSION DES FICHES PÉDAGOGIQUES QU'IL ÉLABORE DEPUIS LE PREMIER CONFINEMENT EN MARS 2020. À DESTINATION DES FAMILLES ET DES PROFESSIONNELS, CES DOCUMENTS PRATIQUES PERMETTENT DE PRÉPARER DES ATELIERS CRÉATIFS ET DE DONNER DES INFORMATIONS THÉMATIQUES. ILS SONT DISPONIBLES EN TÉLÉCHARGEMENT SUR LE SITE INTERNET ET SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.



EMPLOI

Le service emploi du Val de Sarthe garde le contact avec les usagers

Outil d'accompagnement et de suivi personnalisé, le service emploi du Val de Sarthe est particulièrement perturbé par la situation sanitaire. Pour autant, il s'adapte aux contraintes et maintient le lien avec ses utilisateurs, avec de nouveaux outils dont certains pourraient perdurer après la crise.

« **N**otre métier, c'est le contact, la relation humaine. Il est donc bien évident qu'avec les périodes de confinement, les règles de distanciation, la difficulté d'organisation des réunions, notre offre de service connaît depuis un an de fortes perturbations » déclare Marie-Françoise Daveau, responsable emploi au Val de Sarthe. Elle tempère : « nous avons malgré tout maintenu le contact avec les usagers, notamment dans le cadre d'un suivi téléphonique et en présentiel dès que cela a été possible. Nous expérimentons également de nouveaux modes de fonctionnement. » Par exemple, une formule en visioconférence a été testée à la mi-mars

pour les ateliers mensuels de recherche d'emploi. « L'animateur de Pôle Emploi qui se déplace d'habitude à La Suze-sur-Sarthe est intervenu en direct et en vidéo depuis Le Mans. Plusieurs personnes ont pu participer depuis chez elle, d'autres sont venues à l'espace emploi pour utiliser les équipements mis à disposition. Celles-ci ont d'ailleurs bénéficié de l'aide technique de nos conseillers » raconte Katia Hardouin, Vice-présidente en charge de l'économie et de l'emploi. L'expérience sera très probablement renouvelée et même développée. « Pour certains entretiens aujourd'hui nécessairement organisés dans les locaux de Pôle Emploi, pourquoi ne pas envisager de recourir à

la visio et éviter des déplacements superflus ? » s'interroge Katia Hardouin.

Reconversion professionnelle : une session d'information en avril prochain

Comme les années passées, la Communauté de communes souhaite proposer, avec son partenaire Transitions Pro des Pays de la Loire, une session d'information à destination des salariés du secteur privé sur les possibilités de reconversion professionnelle et de financement de formation pour une reconversion. « Le format classique avec conférence collective n'étant pas possible, nous procéderons en deux temps : une rencontre du salarié en présentiel ou en visio avec un conseiller du service emploi du Val de Sarthe pour une première prise de contact et une analyse des projets, puis un entretien tripartite avec le conseiller en présentiel et avec le référent de Transition Pro en visioconférence » annonce Marie-Françoise Daveau. La série de ces rendez-vous tripartites est d'ores et déjà programmée le mardi 13 avril 2021. Salariés du privé en CDI, CDD ou intérim, intermittents du spectacle qui souhaitez vous reconverter, vous formez, créer une entreprise, contactez dès aujourd'hui le service emploi et profitez d'un suivi personnalisé !

Contact
02 43 77 20 60
emploi.social@cc-valdesarthe.fr



Garder le contact malgré la crise.

BRÈVES

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Le DIF ou Droit Individuel à la Formation correspond au dispositif de formation professionnelle en vigueur jusqu'en décembre 2014 pour les salariés du secteur privé, et jusqu'en décembre 2016 pour les agents du secteur public avant son remplacement par le CPF. Si vous étiez salarié avant le 31 décembre 2014, vous disposez peut-être encore de droits DIF reportables sur votre compte formation. Vous avez jusqu'au 30 juin 2021 pour effectuer cette opération. Les heures DIF renseignées sont converties automatiquement en euros selon un taux de conversion de 15€/heure. À compter du 1^{er} juillet, ces heures seront automatiquement intégrées dans votre compte CPF, selon le même taux et dans la limite de 5 000€. > www.moncompteformation.gouv.fr

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Benoît Caré : « avec Initiative Sarthe, j'ai bénéficié d'un très bon accompagnement »

Depuis l'année dernière, Benoît Caré est le nouveau gérant de la société « Blanc Brun » basée à La Suze-sur-Sarthe et spécialisée dans la vente de petit électroménager et l'électricité générale. Une reprise pour laquelle il a été suivi de près par la plateforme Initiative Sarthe. Témoignage d'un entrepreneur satisfait.



Benoît Caré dans le magasin « Blanc Brun » à La Suze-sur-Sarthe.

« **A**près une douzaine d'années comme chargé d'affaires, j'ai souhaité développer ma propre entreprise en valorisant mon carnet d'adresses » témoigne Benoît Caré. Prudent et bien préparé, l'entrepreneur a fait le choix d'une reprise en se portant acquéreur de la société « Blanc Brun » de La Suze-sur-Sarthe. « Nous exerçons deux activités : la vente en magasin d'appareils électroménagers pour les particuliers, et l'installation de réseaux d'électricité générale pour la construction ou la rénovation d'habitations. Dans le cadre de ces chantiers, nous assurons également de la petite plomberie » dit Benoît Caré. Deux salariés complètent l'équipe : une secrétaire qui gère l'accueil du magasin, et un technicien sur le terrain.

Un an de préparation

Benoît Caré témoigne : « avec Initiative Sarthe, nous avons pris le temps de travailler mon dossier pendant toute une année. Je tenais à faire les choses avec sérieux et j'ai vraiment apprécié la qualité de l'accompagnement. » Benoît

Caré a été conseillé par un interlocuteur unique, chargé de mission référent pour les Communautés de communes de l'ouest du département. « Il m'a aidé à rassembler les pièces de ma candidature et à préparer ma présentation orale devant le comité d'agrément. J'ai ainsi pu décrocher un prêt de 10 000 € à 0% - à rembourser sur 4 ans - et les banques ont bien suivi derrière » raconte Benoît Caré. Il insiste : « c'était une approche personnalisée, adaptée à mon projet. Et depuis mon installation, j'ai des contacts chaque mois avec Initiative Sarthe, ce qui me permet de m'assurer de la bonne progression de l'entreprise. » Résultat : de belles perspectives d'avenir se dessinent, avec une activité en net gain et des intentions de recrutements d'ici à l'année prochaine.

Contact
02 43 77 49 01
www.la-suze.blancbrun.fr

ZOOM



Association membre du réseau Initiative France qui intervient au niveau régional, national, et mobilise de nombreux acteurs privés et publics, Initiative Sarthe accompagne les entrepreneurs dans la création, la reprise ou le développement de leur activité. Grâce à des prêts d'honneur de 1 500 € à 50 000 € selon la nature du projet, Initiative Sarthe permet de susciter un effet levier auprès des banques : en moyenne, pour 1 € de prêt d'honneur, les banques accordent 7 € de financement complémentaire. Tous les secteurs peuvent bénéficier de cet appui. L'entreprise doit toutefois être localisée en Sarthe et y disposer de son siège social ou d'un établissement, et avoir pour objectif le développement du territoire.



Ne sont pas éligibles les personnes physiques souhaitant s'installer comme auto-entrepreneur (à noter qu'un auto-entrepreneur qui souhaiterait faire évoluer son statut vers une forme sociétale peut néanmoins être soutenu par la plateforme). En outre, Initiative Sarthe offre un suivi personnalisé des porteurs de projets. Composante essentielle du dispositif, un système de parrainage par des chefs d'entreprise bénévoles permet de consolider les structures accompagnées.

> www.initiative-sarthe.fr

Service économie du Val de Sarthe
02 43 83 51 12
economie@cc-valdesarthe.fr

BRÈVES

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES À SPAY : REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ DE COWORKERS DES NOËS !

La construction de la pépinière d'entreprises des Noës à Spay débutera au mois d'avril prochain. À cette occasion, le Val de Sarthe souhaite initier la création d'une communauté de coworkers amenés à intégrer le site dès sa livraison en 2022. Une première réunion est proposée le **vendredi 9 avril à 14h00** sur le thème « Comment réussir ses réunions et rendez-vous en visio ? », une animation élaborée en partenariat avec la Ruche Numérique. Inscrivez-vous en scannant le QR code ci-contre.



AIDES SOCIALES

CAF et MSA : les dispositifs d'accompagnement des familles

Que votre famille soit allocataire de la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe (CAF) ou de la Mutualité Sociale Agricole Mayenne-Orne-Sarthe (MSA), vous pouvez sans doute bénéficier d'un soutien financier pour les activités régulières ou les vacances de vos enfants. Explications.

La Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe met à disposition des familles deux outils de financement des activités des enfants et des jeunes : l'aide au temps libre (ATL) à destination des 3-16 ans, et l'aide aux vacances des enfants (AVE) à destination des 3-18 ans. L'ATL permet de financer les accueils de loisirs sans hébergement et les activités sportives, culturelles ou artistiques, encadrées et proposées par des structures communales, intercommunales ou des associations. Ces activités et séjours doivent respecter les principes de neutralité philosophique, politique, syndicale, confessionnelle, et se dérouler en Sarthe ou dans les Départements limitrophes. Pour l'AVE, l'aide a pour vocation de faciliter le départ en vacances des enfants et jeunes issus de familles monoparentales, de familles nombreuses de trois enfants et plus, de familles bénéficiaires de l'Allocation d'éducation pour enfant handicapé (AEEH). L'AVE est utilisable pendant les périodes de vacances scolaires et pour une durée de séjour de 15 jours maximum. Le séjour peut durer moins longtemps ou être fractionné, mais il doit être au minimum de 5 jours consécutifs.

ATL et AVE sont prévues pour les foyers dont le quotient familial est inférieur à 700 € et peuvent être mobilisées pour les séjours, camps et mini-camps proposés par la Communauté de communes.

Du côté de la Mutualité Sociale Agricole

Les familles allocataires de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe peuvent bénéficier des tickets-loisirs pour régler tout ou partie des frais de licence ou d'inscription à une association de pratique sportive, culturelle ou de loisirs. Certains équipements pour des disciplines spécifiques peuvent également être pris en charge. Ces tickets-loisirs sont destinés aux enfants et aux jeunes de 3 à 20 ans et doivent concerner des activités régulières et non des loisirs ponctuels (comme une sortie cinéma par exemple). Les activités proposées par la Communauté de communes et les Communes en semaine et pendant les vacances scolaires sont ainsi éligibles au dispositif. À noter que les foyers dont le quotient familial est inférieur à 1 160 € ont en outre accès aux bons-vacances. Ceux-ci permettent de réduire le coût financier des séjours qui

se déroulent à plus de 30 km du domicile en dehors de la famille et du cercle amical : vacances privées en camping ou en locations diverses, vacances collectives en colonies, séjours linguistiques dans le cadre scolaire... Les sorties d'une journée en parc de loisirs ou en zoo donnent également droit à cette prestation.

Contact

• **CAF de la Sarthe**
178, avenue Bollée
72000 Le Mans Cedex 9
Tél : 32 30 (service gratuit)
www.caf.fr

• **MSA Mayenne-Orne-Sarthe**
30 rue Paul Ligneul
72032 Le Mans cedex 9
Tél : 02 43 39 43 39
www.mayenne-orne-sarthe.msa.fr



La CAF et la MSA soutiennent financièrement les vacances des enfants et des jeunes.



LE MOULIN CYPRIEN



Le Moulin Cyprien : un patrimoine vivant à découvrir

Construit au Moyen-Âge puis rénové et agrandi au XIX^e siècle, le Moulin Cyprien de l'île MoulinSart est toujours opérationnel et produit de la farine bio. Associé à un four à pain tout proche, il est ouvert au public * dans le cadre de visites et d'animations. Laissez-vous tenter !



Fillé-sur-Sarthe : le Moulin Cyprien se trouve au cœur du havre de verdure que forme l'île MoulinSart.

Parmi les derniers moulins encore en production dans les Pays de la Loire, le Moulin Cyprien doit son nom au meunier Cyprien Cosnier qui en a été le propriétaire à partir de 1900. De père en fils, la famille a continué d'exploiter l'équipement jusqu'en 1975. Celui-ci a ensuite été abandonné pendant une vingtaine d'années, avant d'être loué à la Commune de Fillé-sur-Sarthe et restauré et entretenu par l'association de sauvegarde du Moulin au Four de Fillé. C'est en 2000 que la Communauté de communes du Val de Sarthe devient propriétaire du Moulin Cyprien dans le cadre de l'aménagement global de l'île MoulinSart.

Un moulin à eau totalement opérationnel

Depuis sa rénovation, le Moulin Cyprien est redevenu un outil de production de farines. Labellisées en agriculture biologiques, elles sont vendues sur place dans la Boutique de l'île MoulinSart ainsi que dans d'autres sites spécialisés, en boulangeries et à quelques restaurateurs. Le

Moulin Cyprien est un moulin à eau qui tire son énergie de la Sarthe et assure la mouture des céréales grâce à une roue à aubes et des meules de pierre. « Nous réfléchissons par ailleurs à produire de l'électricité que nous pourrions peut-être utiliser directement » indique Philippe Bergues, Vice-président en charge de la culture, de l'enseignement, du sport et du tourisme.

Visites et animations

« Le projet initial de reprise par la Communauté de communes ne consistait pas seulement à préserver un patrimoine bâti remarquable, mais aussi à le faire vivre et à le faire découvrir » rappelle Philippe Bergues. Il précise : « c'est pourquoi nous avons mis en œuvre une scénographie interactive, avec notamment des meules et des tamis de démonstration. Cela permet aux visiteurs de découvrir les gestes ancestraux des meuniers. » Le site offre également des ateliers à destination des scolaires. « Sous forme ludo-éducative, nous accueillons des classes ou des accueils de loisirs du territoire communa-

taire - et de tout le département - pour un parcours de découverte au sein du Moulin, avec des jeux de questions-réponses, des manipulations, des démonstrations sur les mécanismes » décrit Mélanie Lebrun, Adjointe de direction de l'île MoulinSart. Une expérience qui peut se poursuivre de façon gourmande et en famille avec le four à bois à proximité. Mélanie Lebrun explique : « tous les dimanches matins de mai à septembre, une fournée de pain est préparée avec la complicité de boulangers du territoire. Ponctuellement, des soirées pizzas ou flammekueches ainsi que des cuissons de bourdons sont organisées par l'Association du Moulin au Four de Fillé. Et lors de nos grandes manifestations sur l'île, il est également possible de déguster des fouées sucrées et salées. »

* L'ouverture du site est soumise aux conditions sanitaires et les informations données sont susceptibles de modifications importantes.

En savoir + en ligne 
www.ile-moulinsart.fr

La production de farines revient sur l'île MoulinSart avec Matthieu Blin

Issu d'une famille de meuniers depuis 1848, et responsable de la minoterie qui porte son nom à Azé en Mayenne, Matthieu Blin va assurer la production de farines du Moulin Cyprien à partir de ce printemps 2021. Bonne nouvelle pour les amateurs de produits biologiques.

Retenu dans le cadre d'un appel d'offres, Matthieu Blin est le nouvel exploitant du Moulin Cyprien pour l'année 2021. Ses engagements vis-à-vis de la Communauté de communes ? « Garantir le fonctionnement de l'équipement pendant les créneaux d'ouverture au public, garantir un coût fixe de la production, garantir la sécurité technique et sanitaire de la machine et des produits. » De son côté, le Val de Sarthe prendra en charge l'achat des grains et le financement des travaux de remise en état du Moulin.

Cinq générations de minotiers

« Dans le détail, nous allons assurer l'acheminement des grains à Fillé-sur-Sarthe, le broyage, la mouture, la désinsectisation, l'ensachage de la farine qui sera vendue à la Boutique du Moulin, et l'entretien courant de l'appareil de production » détaille Matthieu Blin. Il précise : « il n'y aura pas de changement dans la fabrication traditionnelle de la farine puisque nous utiliserons les mécanismes en place. En tant que descendant d'une lignée de minotiers qui remonte à près de 180 ans, je suis très attaché à la préservation d'un outil ancien comme le Moulin Cyprien. » Un effort particulier sera porté sur la lutte contre les mites. « Les farines passeront dans un désinsecteur mécanique puis bénéficieront d'une micro-nébulisation. Associés à des contrôles sanitaires réguliers, ces traitements permettront d'obtenir des produits finis tout à fait conformes » déclare Matthieu Blin. Le label biologique est conser-



Matthieu Blin, le nouvel exploitant du Moulin Cyprien.

vé, avec des grains fournis par des agriculteurs certifiés du secteur.

Ouverture au public avant l'été (si tout va bien !)

Trois professionnels formés et encadrés par Matthieu Blin interviendront à tour de rôle au Moulin Cyprien. « Sur ce genre d'installations, il est important que les opérateurs soient particulièrement compétents » souligne le minotier. C'est d'ailleurs Matthieu Blin qui supervisera la remise en état du Moulin qui prévoit la pose d'une nouvelle trémie fonctionnelle, l'installation de sangles, de brosses et de godets élévateurs, ainsi que le rhabillage de la bluterie

(sorte de tamis rotatif). « Après la période d'essais de production prévue début mai, nous pourrions accueillir le public dès que les mesures gouvernementales l'autoriseront » annonce Matthieu Blin. Deux jours par semaine, les visiteurs pourront ainsi venir voir travailler des minotiers de façon traditionnelle et repartir avec de la farine biologique « à l'ancienne ».

Contact

02 43 07 22 04
contact@minoterie-blin.com
www.minoterie-blin.com

Un peu d'histoire(s)...

Le Moulin Cyprien a connu de grandes évolutions au XIX^e siècle. En 1860, le meunier René Livache obtient l'autorisation de rehausser le bâtiment afin d'installer des engrenages en fonte. Il fait également construire une extension au nord pour battre le trèfle. Cette même année, les travaux du canal reliant Fillé-sur-Sarthe à Roëzé-sur-Sarthe s'achèvent. L'ouvrage permet de contourner les barrages des moulins de Fillé et de la Beunèche à Roëzé-sur-Sarthe, modifie largement la configuration des lieux, et contribue à apaiser les conflits entre les marinières et le meunier, ce dernier accusant les premiers de gêner le fonctionnement de son moulin à cause de la porte marinière qui laissait l'eau s'échapper.

DÉCHETS MÉNAGERS

Appareils électriques usagés : une collecte sur site pour les entreprises et les collectivités

Les déchets d'équipements électriques ou électroniques désignent tous les appareils qui fonctionnent sur une prise électrique ou grâce à une pile ou une batterie. Compte tenu des polluants qu'ils contiennent, leur recyclage est une nécessité. Ecologic collecte les matériels en fin de vie directement chez les professionnels. Mode d'emploi.

« Les déchets d'équipements électriques ou électroniques (DEEE) contiennent des gaz à effet de serre et des matériaux particulièrement polluants. Il est donc essentiel de les recycler lorsqu'ils sont en fin de vie » rappelle Alexandre Besnard, responsable

déchets ménagers au Val de Sarthe. De fait, avec 20 kg par habitant et par an, les DEEE constituent une part significative des déchets ménagers. « Il faut rappeler qu'une écotaxe est perçue sur tous les matériels neufs pour financer leur recyclage. C'est Ecologic, organisme agréé par l'État, qui gère la collecte et le traitement des DEEE. Pour les particuliers, des espaces dédiés ont été aménagés dans les déchetteries, mais rappelons qu'à l'occasion d'un nouvel achat en vue de remplacer un équipement hors service, le vendeur a l'obligation de reprendre l'ancien (en point de vente ou à la livraison à domicile) » explique François Garnier, Vice-président en charge des déchets ménagers et du

cycle de l'eau. Pour mémoire, au Val de Sarthe, la collecte en déchetteries est assurée par Envie Maine et le traitement est géré, en fonction de la nature des matériaux, par quatre centres spécifiques basés en France.

Collecte sur place pour les professionnels

Ecologic propose gratuitement aux entreprises et aux collectivités un service d'enlèvement des matériels usagés sur place. Sont concernés les équipements bureautiques et informatiques, de cuisine centrale, de blanchisserie, de sport, l'outillage, les appareils de génie climatique et de chauffage, les distributeurs automatiques... Il convient de disposer d'au moins 500 kg de déchets. Ceux-ci doivent être conditionnés en palettes et filmés. La prise en charge se fait à quai ou au rez-de-chaussée, à moins de 50 m de la zone de chargement. Les matériels doivent être dépourvus de leurs emballages. Pour bénéficier de cette collecte, qui comprend en outre un service de traçabilité jusqu'à l'élimination et la valorisation finales, il suffit de s'inscrire sur le site Internet www.e-dechet.com. L'enlèvement est généralement programmé sous 72 heures. À noter que des services complémentaires sont disponibles : palettisation, relevé des numéros de série, effacement de données... « Nous demandons souvent aux particuliers d'être attentifs à leurs déchets, notamment pour le tri des emballages et pour les objets et matériaux qu'ils apportent en déchetteries, il est très important que les professionnels se mobilisent eux aussi » insiste François Garnier.



BRÈVES



ATTENTION AUX DÉLAIS POUR LES CONTRÔLES D'ASSAINISSEMENT

Dans le cadre des transactions immobilières, il est obligatoire de fournir un certificat de contrôle de l'installation d'assainissement. Afin de respecter les délais d'instruction, les usagers et les notaires concernés sont invités à solliciter le service communautaire environ un mois avant la signature du compromis de vente. Il peut ainsi se dérouler une quinzaine de jours entre la demande et le contrôle effectif, puis une nouvelle quinzaine de jours entre le contrôle et la délivrance du rapport.

SERVICE PUBLIC DE L'INFORMATION

Web du Val de Sarthe : abonnez-vous à nos télé-services !

Complètement rénové en janvier 2019, le site Internet du Val de Sarthe est accessible à l'adresse : www.val-de-sarthe.fr. Outre une présentation de la Communauté de communes, de ses services, du territoire, le site propose une série de télé-services qui facilitent les échanges avec les usagers. Présentation.



Le bouton « EN 1 CLIC » est accessible en haut à droite sur toutes pages du site.

De couleur rouge, en forme de demi-cercle, situé en haut à droite de toutes les pages du site Internet du Val de Sarthe, le bouton « EN 1 CLIC » donne accès à des pages spécifiques comme la bourse du logement local, le Portail Familial, le site de vente aux enchères de matériels publics ou les offres de recrutement de la Communauté de communes. C'est également la porte d'entrée des télé-services proposés sur la plateforme. Rassemblés sur une même page, plusieurs formulaires permettent ainsi de contacter directement le service des déchets afin de signaler les changements de situation pour le calcul de la redevance (arrivée ou départ, modification de la composition du foyer...), de solliciter l'envoi postal d'une vignette d'accès en déchetteries ou d'un autocollant « Stop Pub », de réserver un composteur individuel. Ces démarches peuvent bien sûr être réalisées tous les jours et à n'importe quelle heure, et offrent une meilleure formalisation des échanges entre les gestionnaires et les usagers, ce qui fait gagner du temps à tout le monde.

Alerte-info

Par ailleurs, le site dispose d'un service « Alerte-Info ». Décalages des collectes des déchets ou fermeture inhabituelle de déchetteries, travaux sur les routes com-

munitaires ou sur les installations d'eau potable ou d'assainissement, offres d'emploi ou de location, spectacles de l'école de musique, actualités du Relais Assistants Maternels, les visiteurs peuvent être tenus informés sur ces différentes thématiques en renseignant simplement leur adresse de courriel et en sélectionnant un ou plusieurs items. Les envois restent en nombre limité et ne sont pas systématiques : il ne s'agit pas de « newsletters » classiques adressées à rythme régulier mais bien d'alertes justifiées par une actualité particulière.

Respect des données personnelles

Conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD), les télé-services du Val de Sarthe n'exploitent pas les informations collectées sur les utilisateurs à des fins extérieures. Ces données ne sont ni commercialisées, ni cédées à des tiers. Elles ne sont pas non plus stockées ou transférées en dehors de l'Union européenne. Enfin, la Communauté de communes ne réalise aucun croisement de ces informations avec les éléments techniques de navigation (adresses IP, systèmes informatiques utilisés...) et les usagers conservent un droit d'accès, de rectification et d'opposition. Aucun risque, donc, à vous abonner aux télé-services du Val de Sarthe !

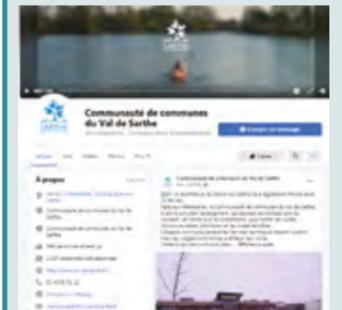
BRÈVES

UNE PAGE FACEBOOK POUR UNE INFORMATION RÉACTIVE

Complémentaire du site Internet communautaire, la page Facebook du Val de Sarthe est un outil interactif qui offre une diffusion renforcée des informations. En effet, grâce aux partages de publications et aux interactions qui caractérisent cette plateforme, la Communauté de communes peut communiquer presque en temps réel auprès d'un grand nombre de personnes. C'est particulièrement précieux en cas de perturbations de services ou d'accidents sur des installations : report d'une collecte des déchets, fuite sur le réseau d'eau potable, fermeture exceptionnelle de site... Facebook se révèle également très efficace pour les offres d'emploi qui touchent à chaque fois plusieurs milliers de candidats potentiels.

À noter que le Musée de la faïence et de la céramique à Malicorne-sur-Sarthe et l'île Moulin-Sart à Fillé-sur-Sarthe disposent de leur page dédiée.

Abonnez-vous !



> www.facebook.com/ccvaldesarthe
> www.facebook.com/ilemoulinisart
> www.facebook.com/museefaience

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Malicorne-sur-Sarthe et le Val de Sarthe engagés dans « Petites Villes de Demain »

Lancé à la fin de l'année 2020, le programme national « Petites Villes de Demain » permet de bénéficier d'un soutien financier spécifique de l'État et de ses partenaires pour les projets locaux de revitalisation. Trente candidatures ont été retenues en Sarthe, dont celle du binôme Malicorne-sur-Sarthe / Val de Sarthe.

« **P**etites Villes de Demain » vise à améliorer les conditions de vie des habitants de Communes de moins de 20 000 habitants, ainsi que des territoires alentour, en accompagnant les acteurs publics locaux dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le budget du programme - au moins 3 milliards d'euros sur six ans - doit permettre aux collectivités sélectionnées de mener à bien et d'accélérer la réalisation de leurs projets. Cet accompagnement repose essentiellement sur trois piliers : le soutien en ingénierie, des financements sur mesure, l'accès à un réseau grâce au club « Petites Villes de demain ». Le Président Emmanuel Franco explique : « ce programme intervient à un moment vraiment opportun puisqu'il pourra venir en appui de deux dossiers sur lesquels nous sommes engagés depuis plusieurs mois : le projet "Cité faïence et métiers d'art" à Malicorne-sur-Sarthe, et la réflexion sur l'amélioration de l'habitat privé. » Carole Roger, Maire de Malicorne-sur-Sarthe abonde : « notre Commune présente des

signes de vulnérabilité avec une économie en perte de vitesse, un foncier bâti dégradé, des fragilités sociales. Nous correspondons donc tout à fait à la vocation du dispositif. »

Économie, tourisme, culture...

« Les démarches devaient être portées par le binôme Commune / Communauté de communes » rappelle Emmanuel Franco. « Compte tenu de nos bonnes habitudes de travail, nous avons réagi dès l'ouverture du programme et avons pu présenter une candidature pertinente » témoigne Carole Roger. Elle ajoute : « nous espérons bien sûr tout d'abord que cela dynamisera notre projet "Cité faïence et métiers d'art" amorcé l'année dernière. » Ce projet se décline en trois volets : économique, touristique et culturel. Il s'agit de pérenniser l'activité des faïenceries et ateliers d'art, de développer l'emploi autour de ces activités, de faire en sorte que Malicorne-sur-Sarthe devienne une véritable destination touristique, d'assurer la transmission des savoir-faire locaux tout en valorisant

le patrimoine lié à la tradition faïencière et les autres métiers d'art, de favoriser la création contemporaine.

...et habitat

« Étant donné la dimension environnementale du programme "Petites Villes de Demain", et notamment sur le plan énergétique, nous avons intégré un deuxième axe à notre candidature : la rénovation de l'habitat » complète Emmanuel Franco. De fait, une pré-étude d'amélioration de l'habitat privé a déjà commencé au Val de Sarthe en partenariat avec le Pôle métropolitain Le Mans Sarthe. L'objectif est de déterminer l'opportunité et la faisabilité de la mise en place d'un dispositif d'aide aux particuliers sur le territoire : Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), Programme d'intérêt général (PIG)... Cette étude sera rendue au premier trimestre 2022. « Sur cet aspect habitat, nous ne nous limitons pas à Malicorne-sur-Sarthe. D'autres Communes seront concernées » souligne Emmanuel Franco. À suivre.

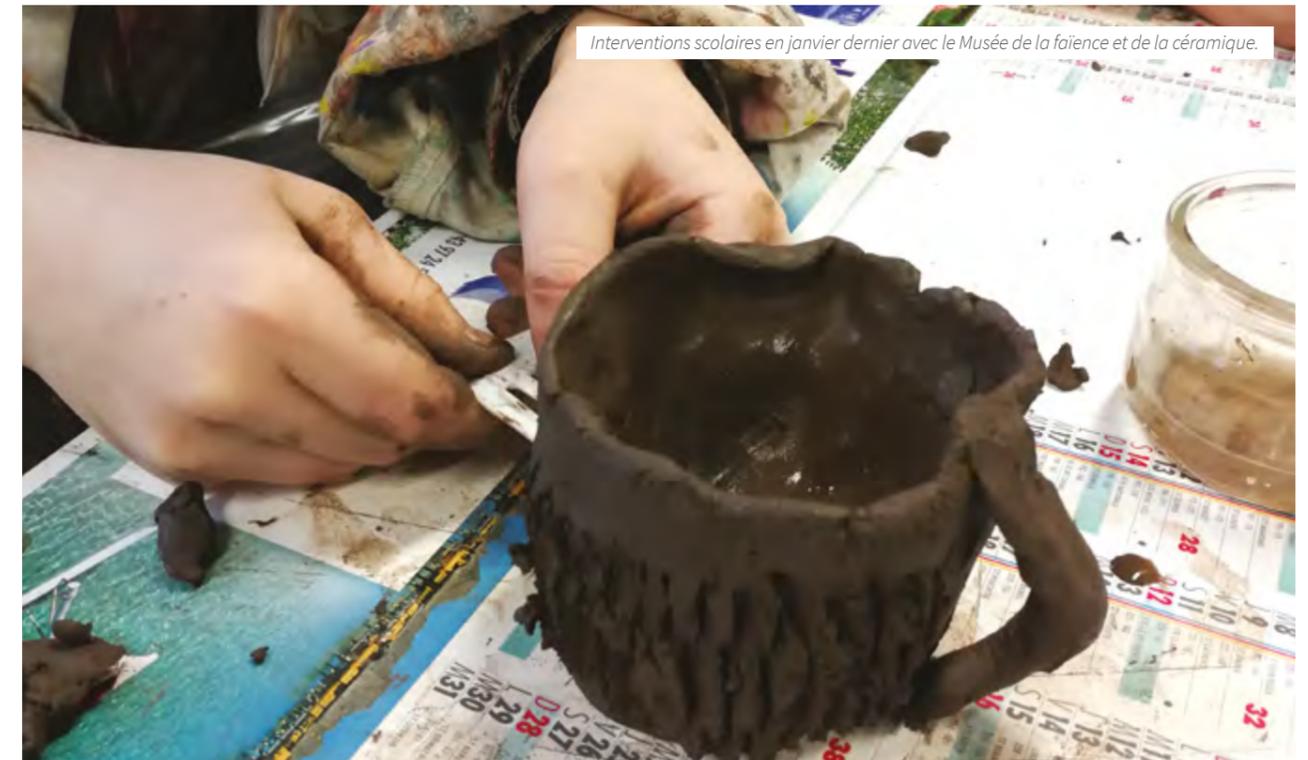


Malicorne-sur-Sarthe fait partie des 30 « Petites Villes de Demain » sarthoises.

CULTURE

« La poésie... à table ! » au menu des Printemps Poétiques 2021

Manifestation culturelle unique en Sarthe, Les Printemps Poétiques sont organisés depuis 1985 à La Suze-sur-Sarthe par l'association Les Amis des Printemps. Dans un contexte général de forte morosité, c'est le thème de la table et des plaisirs gourmands qui a été retenu pour l'édition 2021. Une bien belle idée !



Interventions scolaires en janvier dernier avec le Musée de la faïence et de la céramique.

« **A**vec une pandémie qui a failli nous faire perdre le goût et l'odorat, quoi de plus revigorant que de s'asseoir à table et de retrouver les plaisirs de la gastronomie » déclare Brice Hercé, Président des Printemps Poétiques. Après des thèmes aussi variés que le coin de la rue, les animaux, le voyage ou le jardin, c'est donc « La poésie... à table ! » qui sera le sujet des Printemps Poétiques du 26 mai au 04 juin prochain. Brice Hercé rappelle : « les années paires, notre manifestation consiste en un "Salon des livres de poésie et de ceux qui les font" permettant au public de rencontrer des poètes et des professionnels de l'édition, et les années impaires en un festival thématique ».

Une quarantaine de classes engagées

Autour des arts de la table, des poètes,

des musiciens et des comédiens proposeront des animations sur le marché de La Suze-sur-Sarthe, des spectacles, une soirée cabaret *... destinés à un public scolaire mais aussi aux adultes, des bannières seront installées en ville. Près de quarante classes de tout le département de la Sarthe sont d'ores et déjà inscrites à la manifestation. Les élèves écriront des poèmes - qui seront édités -, et réaliseront une exposition mêlant des textes et des créations plastiques. « Comme en 2019 avec "Animots en poésie", la Communauté de communes du Val de Sarthe et son Musée de la faïence et de la céramique de Malicorne-sur-Sarthe nous accompagnent dans cette aventure gourmande » indique Brice Hercé. Philippe Bergues, Vice-président de la Communauté en charge de la culture,

de l'enseignement, du sport et du tourisme confirme : « dans le cadre de notre Contrat local d'éducation artistique (CLEA), des interventions ont été programmées dans 15 classes du territoire communautaire autour d'œuvres du Musée, avec des séances de manipulation d'argile. De plus, le Musée sera l'un des deux sites de présentation des travaux réalisés par les enfants (avec la salle des fêtes de la Suze-sur-Sarthe). L'exposition sera accessible à Malicorne-sur-Sarthe du 10 juillet au 19 septembre 2021. »

* La soirée cabaret est prévue à la salle des fêtes de La Suze-sur-Sarthe le vendredi 04 juin à 20h30.

Contact

Brice Hercé
contact@printempspoetique.org
www.printempspoetique.com

La sélection de la rédac'



N'hésitez pas à consulter notre site Internet (www.val-de-sarthe.fr), notre page Facebook (www.facebook.com/ccvaldesarthe) ou les sites des structures et salles qui vous intéressent pour une programmation plus complète et à jour.

AVRIL

📍 Ouverture de l'île MoulinSart

> 11 AVRIL À 10H

île MoulinSart Centre d'art Moulin Cyprien

La saison commence sur le site de l'île MoulinSart à Fillé-sur-Sarthe.

📍 Ateliers « Les mains dans la terre »

> 24 AVRIL (+ 01 ET 13 MAI)

Musée de la faïence et de la céramique

L'atelier « Les mains dans la terre » permet, dès 4 ans, d'expérimenter la matière et d'apprendre les bases du métier de potier. Cette animation est ouverte à tous, enfants, adultes, parents, grands-parents. Chaque participant repart avec sa création. Tarif : 4 € sur réservation.



📍 Exposition

> 23 AVRIL À 18H30

Centre d'art de l'île MoulinSart

Vernissage de l'exposition « Mobile » de Vincent Godeau.

📍 Animation

> 25 AVRIL À 11H30

île MoulinSart

Cuisson de pains et bourdons au four à pain par l'AM2F.

📍 Exposition « Esprit vagabond »

> 30 AVRIL AU 30 MAI

Musée de la faïence et de la céramique

Invitée de « Opus », Hélène Loussier expose à Malicorne-sur-Sarthe.

📍 Visite contée

> 28 AVRIL À 11H

Musée de la faïence et de la céramique

« Coco raconte Émile, le petit potier » est une visite contée à destination des enfants de 3 à 7 ans. Tarif : 4 € sur réservation.

📍 Ateliers « Les artistes à l'atelier »

> 28 AVRIL (+ 08 MAI ET 12 JUIN)

Musée de la faïence et de la céramique

En compagnie d'un(e) céramiste qui apporte conseils et techniques, l'atelier « Les artistes à l'atelier », ouvert à tous à partir de 6 ans, propose d'entrer dans la démarche artistique et de créer son œuvre. Tarif : 7 € sur réservation.



📍 Ateliers « Musique verte »

> 05 MAI À 15H

Musée de la faïence et de la céramique

Carnuta, la Maison de l'Homme et de la forêt s'invite au Musée le temps d'une animation pour fabriquer des instruments à partir d'éléments végétaux. Enfants de 6 à 12 ans. Tarif 7 € sur réservation.

📍 Café rencontre

> 08 MAI (+ 12 JUIN)

Musée de la faïence et de la céramique

Moments conviviaux et gratuits, les cafés-rencontres sont l'occasion de rencontrer et d'échanger avec un artisan d'art de la boutique. Ils sont organisés par l'Office de tourisme de la Vallée de la Sarthe.

📍 Animation « Nature »

> 09 MAI DE 10H À 18H

île MoulinSart

« Gros plant(s) sur le potager ». La journée des amoureux de la nature, du jardin et du potager. Exposants, animations et conseils pour préparer en couleurs et en saveurs les beaux jours !

MAI

📍 Visite commentée

> 01 MAI À 15H (+ 13 MAI)

Musée de la faïence et de la céramique

Les visites commentées sont l'occasion d'approfondir vos connaissances sur le façonnage de l'argile, la tradition céramique de Malicorne et les œuvres majeures des collections.

📍 Animation « Écoute et crée »

> 05 MAI À 11H

Musée de la faïence et de la céramique

Une lecture d'histoire plonge les enfants de 4 à 7 ans dans l'univers de la céramique. Ils rejoignent ensuite l'atelier pour fabriquer des personnages. Les enfants repartent avec leurs œuvres à décorer à la maison. Tarif : 4 € sur réservation.

ZOOM SUR...

Événement

📍 « Opus »

> 06 JUIN DE 10H À 18H

Centre d'art de l'île MoulinSart

Journée pluridisciplinaire dédiée à la création artistique en live : ateliers, fresque et œuvres en direct, échanges avec les artistes, spectacles... L'édition 2021 promet de surprendre avec un nouvel atelier : « la Raclée du vivant », du smoothie à la sérigraphie, il n'y aura qu'un pas !



PORTRAIT

Clotilde Frère La Voivraise brille sur les parquets de handball

Originaire de Voivres-lès-Le Mans et née en 2004 au Mans, Clotilde Frère joue au handball depuis ses 8 ans. Un sport qu'elle pratique désormais en Nationale 2 dans le club de « Angers Lac de Maine / Ponts-de-Cé ». Rencontre avec une championne particulièrement déterminée.

Clotilde Frère a découvert le handball tout à fait par hasard. « Petite, j'ai essayé de multiples activités : judo, tennis, athlétisme, natation, danse... Et c'est sur le handball que je me suis finalement arrêtée » se rappelle Clotilde. Un choix qui porte ses fruits puisqu'après quelques années au club « Les Meuhs » de Étival-lès-Le Mans (jusqu'en moins de 14 ans), elle rejoint le « HC La Bazoge » où elle évolue en pré-Région en moins de 16 ans et en Région en moins de 17 ans. C'est ensuite au « CSC Le Mans » qu'elle poursuit sa progression en jouant en Nationale 3, et elle est aujourd'hui licenciée au « Angers Lac de Maine / Ponts-de-Cé » en Nationale 2. Une belle évolution au cours de laquelle elle a obtenu un titre de championne de Sarthe et quelques places d'honneur au niveau régional.

Qualités sportives

Sur le plan purement technique, le handball est un sport très physique où les contacts sont nombreux. « S'il est nécessaire d'apprécier le jeu d'équipe et les mouvements collectifs, il faut aussi savoir s'imposer individuellement et ne pas craindre les confrontations directes » explique Clotilde. Elle développe : « nous devons disposer d'une puissance importante au niveau des bras et des jambes, être rapides, explosives, notamment dans l'exécution des tirs. La détente est égale-

« Pour tirer son épingle du jeu en hand-ball de haut niveau, il faut être combative, tenace, avoir "la niague". C'est un sport où la volonté, la persévérance, la solidarité physique doivent s'associer et se compléter. »

ment cruciale, tout comme la précision, la résistance, la concentration, la coordination mains-pieds-œils ». Sport complet, le handball demande de fait des qualités variées. Pour Clotilde, ce qui compte surtout, c'est l'endurance et la détermination. « Il ne faut pas avoir peur de se faire mal. Et il faut accepter une certaine forme de combat pour gagner » dit-elle. Un état d'esprit bien trempé sans lequel il serait bien difficile de tenir les premiers rôles au niveau où elle joue.

Pôle Espoir et scolarité classique

Parallèlement à son parcours sportif, Clotilde a intégré le Pôle Espoir des Pays de la Loire et poursuit une scolarité classique. Après le baccalauréat, elle souhaite se lancer dans des études de kinésithérapie et s'engager dans l'armée. « Je suis cette année en première générale au lycée Blaise Pascal de Segré-en-Anjou, avec le même nombre d'heures de cours par semaine que tous les autres élèves » témoigne Clotilde. Ce qui se traduit par des journées forcément



bien remplies : s'ajoutent à sa scolarité un ou deux entraînements quotidiens avec le Pôle du lundi au jeudi, ainsi qu'une séance avec son club le vendredi soir. « Cela fait environ une dizaine d'heures d'entraînement par semaine » indique Clotilde. Elle précise : « évidemment, avec la situation sanitaire, tout cela a été chamboulé car les entraînements en club et les rencontres de championnat ont été annulés. Avec mes coéquipières, nous sommes très impatientes de reprendre le cours normal des choses... » C'est tout ce qu'on leur souhaite !

PALMARÈS



- En - 12 ans mixte / Championne de Sarthe
- En - 17 ans Région / Vice-championne de la Coupe Sarthe
- Sélection en Équipe Sarthe / demi-finaliste des Challenges France
- Sélections Ligue avec Inter-ligues

ÉCOLE COMMUNAUTAIRE DE MUSIQUE

Olivier Grousseau a plus d'une corde à son arc... et encore bien davantage à ses guitares !

L'École de musique du Val de Sarthe compte quinze enseignants pour une douzaine de disciplines. Parmi eux, Olivier Grousseau intervient auprès d'élèves de 6 à 70 ans en cours particuliers ou collectifs de guitare, mais aussi en formation musicale, en ateliers, en milieu scolaire, au bénéfice de personnes âgées... Un véritable couteau Suisse !



Olivier Grousseau et Marie Leguen, une de ses élèves en guitare classique.

Après plusieurs années au sein de divers groupes musicaux et une formation au Conservatoire du Mans, Olivier Grousseau a embrassé à temps plein la carrière d'enseignant de musique en 2005. « Je suis assistant territorial d'enseignement artistique au Val de Sarthe depuis 2013 » indique-t-il. Il détaille : « je suis chaque année environ une quarantaine d'élèves de tous âges en cours individuels de guitare classique et électrique, j'assure également un peu de formation musicale, je participe au dispositif "orchestre à l'école", j'interviens au foyer logement de La Suze-sur-Sarthe avec des projets qui peuvent mobiliser jusqu'à une quinzaine de seniors, je gère les ateliers ados et adultes de musiques actuelles et de musique assistée par ordinateur... Enfin, je travaille quelques heures auprès d'écoles maternelles et élémentaires pour le compte de la Communauté de communes Loué Brûlon Noyen. » À quoi il convient d'ajouter l'appui technique apporté par Olivier Grousseau pour la sonorisation et/ou le matériel lors d'auditions ou de concerts de l'École du Val de Sarthe.

La règle des trois « B »

« Apprendre la musique ne consiste évidemment pas seulement à savoir déchiffrer une partition et à manier un instrument » dit Olivier Grousseau. « Même si cela semble une évidence, il faut rappeler qu'apprendre la musique, c'est aussi apprendre à jouer pour soi et pour les autres, pour un auditoire, pour des partenaires. Et c'est particulièrement vrai pour les musiques actuelles qui, dans l'immense majorité des cas, se pratiquent à plusieurs » complète-t-il. À ce titre, Olivier Grousseau rappelle souvent à ses élèves la règle des trois « B ». Il explique : « lors d'une prestation publique, l'idéal est de réunir le "Bon" - c'est-à-dire la satisfaction personnelle prise au jeu lui-même -, le "Bien" - c'est-à-dire la maîtrise technique du musicien et sa justesse -, et le "Beau" - c'est-à-dire le plaisir donné aux personnes qui écoutent le morceau. » C'est dans cette optique que les élèves préparent deux ou trois auditions ou concerts chaque année. « Cela peut être à l'occasion d'une fête de la musique dans une Commune, de la cérémonie des vœux communautaires, d'un spectacle programmé dans le cadre du contrat local d'éducation artistique, voire d'un mini-concert dans un

bar... Étant entendu que nous parlons bien sûr d'une réalité que nous ne connaissons plus depuis un an à cause de la situation sanitaire et que nous souhaitons retrouver au plus vite » témoigne Olivier Grousseau.

Imagination et rigueur

« Le métier d'enseignant artistique demande de laisser parler son imaginaire et sa créativité mais il réclame aussi rigueur et sens de l'organisation » décrit Olivier Grousseau, loin de l'image d'Épinal de l'artiste rêveur détaché des réalités. Il poursuit : « je pense qu'il faut garder une grande curiosité des choses et des gens, apprécier les contacts humains, savoir valoriser les avancées des élèves, même lorsqu'elles sont minimes. Quel bonheur de suivre les progrès et les évolutions de certains qui passent avec beaucoup de talent du classique au contemporain, changent d'instruments... » Une approche ouverte et bienveillante fort appréciée de ses différents interlocuteurs et de ses collègues, et à laquelle Olivier Grousseau tient particulièrement. « J'ai la chance de vivre de ma passion artistique, je m'efforce donc de la faire partager dans le meilleur esprit possible » conclut-il.

Informations mises à jour en fonction de la situation sanitaire sur les sites et pages communautaires
www.val-de-sarthe.fr / www.ile-moulinsart.fr / www.musee-faience.fr / www.facebook.com/ccvaldesarthe

Communauté de communes du Val de Sarthe

27, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12
> www.val-de-sarthe.fr

Services techniques communautaires

Déchets - Eau - Assainissement - Urbanisme
Zone d'activités de la Bodinière - BP 26
72210 Roëzé-sur-Sarthe
02 43 83 99 90

Collecte des ordures ménagères

■ Lundi : Cérans-Foulletourte, Malicorne-sur-Sarthe, Mézery.
■ Mardi : Chemiré-le-Gaudin, Étival-lès-Le Mans, Fercé-sur-Sarthe, Fillé-sur-Sarthe, Louplande, Roëzé-sur-Sarthe, Saint-Jean-du-Bois, Spay, Voivres-lès-Le Mans.
■ Jeudi : Guécélard, Parigné-le-Pôlin, Soulligné-Flacé.
■ Vendredi : La Suze-sur-Sarthe.

Déchetteries

■ Guécélard
Route de la Belle Etoile
72230 Guécélard
02 43 23 66 23
Ouverture le lundi et le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le mercredi de 13h30 à 18h, le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.
■ Roëzé-sur-Sarthe
Route départementale 900
72210 Roëzé-sur-Sarthe
02 43 88 74 69
Ouverture le lundi de 13h30 à 18h, le mardi de 10h à 12h, le mercredi et le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le jeudi de 9h à 12h, le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

Piscine

Avenue de la Piscine
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 77 31 69
Ouverture du mardi au dimanche en période scolaire et tous les jours en période de vacances.
Horaires sur le site Internet : www.val-de-sarthe.fr

Service emploi

27, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 77 20 60
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h en accueil libre, et de 14h à 17h30 sur rendez-vous.

Petite enfance

Relais assistants maternels parents enfants

27, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 52 41

Multi-accueil « À Petits Pas »

Espace Véron - rue de la République
72230 Cérans-Foulletourte
Ouvert le lundi de 07h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 07h30 à 18h30.

Multi-accueil « Le Valanou »

27, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
Ouvert le lundi de 07h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 07h30 à 18h30.

Enfance / Jeunesse

27, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12

Enfance

Accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires, mini-camps l'été.

Jeunesse

Opération tickets sport et culture, séjours. Points Jeunes ouverts après les cours, et pendant certaines vacances.
■ Point Jeunes « Le Quaidézado » à Cérans-Foulletourte
02 43 87 89 43
■ Point Jeunes « Squat'Ados » à Fercé-sur-Sarthe
02 43 77 32 87
■ Point Jeunes « La Coulée douce » à La Suze-sur-Sarthe
02 43 77 47 92
■ Point Jeunes « Le Kétanou » à Louplande
02 43 80 49 62
■ Point Jeunes « Le Repère » à Roëzé-sur-Sarthe
02 43 87 89 43

Île MoulinSart

rue du Canal
72210 Fillé-sur-Sarthe
02 43 57 05 10
> www.ile-moulinsart.fr
Ouverture toute l'année pour les extérieurs.

Moulin Cyprien, boutique et centre d'art

De mars à juin et de septembre à octobre, ouverture du mercredi au vendredi de 14h à 17h, le samedi de 14h à 18h et les dimanches et jours fériés de 10h à 13h et de 14h à 18h. En juillet/août, ouverture du mercredi au samedi de 14h à 18h, les dimanches et jours fériés de 10h à 13h et de 14h à 18h. En octobre, ouverture du mercredi au vendredi de 14h à 17h.

Bistrot guinguette du Moulin

D'avril à octobre, ouverture du mercredi au dimanche le midi, le vendredi et le samedi soir. En dehors de ces périodes, sur réservations pour les groupes.
02 43 57 17 82 / bistrotmoulin@gmail.com

Espace nautique

D'avril à juin, ouverture le week-end et jours fériés de 14h à 18h. En juillet et août, ouverture le vendredi de 14h à 18h, le week-end et jours fériés de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Musée de la faïence et de la céramique

rue Victor Hugo
72270 Malicorne-sur-Sarthe
02 43 48 07 17
> www.musee-faience.fr
Ouverture tous les jours sauf le lundi, et tous les dimanches et jours fériés (sauf le 25 décembre) de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Fermeture annuelle en janvier.

École de musique

■ Étival-lès-Le Mans
Centre social (1^{er} étage) - place de l'église
72700 Étival-lès-Le Mans
■ La Suze-sur-Sarthe
22, rue Maurice Lochu
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12



île Moulin Sart

UN PETIT COIN DE PARADIS !

- MOULIN CYPRIEN
- CENTRE D'ART
- BOUTIQUE DE PRODUITS LOCAUX
- ÉVÉNEMENTS CULTURELS, NATURE, GOURMANDS
- BISTROT GUINGUETTE
- ESPACE NAUTIQUE

ÎLE MOULINSART
RUE DU CANAL - 72210 FILLÉ-SUR-SARTHE
02 43 57 05 10 / WWW.ILE-MOULINSART.FR



Val de
SARTHE
Communauté de communes